

CONCOURS

Service des ressources humaines
Division de la dotation

PROFESSIONNELS

CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN GESTION FINANCIÈRE

SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS

DIVISION DE LA PLANIFICATION ET SOUTIEN À L'AMÉLIORATION

POSTE PERMANENT

La Ville de Québec est à la recherche d'une personne qualifiée afin de pourvoir un poste permanent de conseillère ou conseiller en gestion financière à la Division de la planification et du soutien à l'amélioration du Service des technologies de l'information et des télécommunications.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du directeur de division, la personne titulaire du poste participe activement à la réalisation de l'ensemble des activités de gestion financière du Service des technologies de l'information et des télécommunications. Elle agit comme personne-ressource en regard de la reddition de compte financière du service. Elle assure notamment la réalisation et le contrôle du budget d'opération et du programme triennal d'immobilisation ainsi que des activités budgétaires reliées aux mouvements de personnel et à la préparation de rapports d'imputation des dépenses. Elle analyse et participe activement à la conception et la mise en oeuvre des solutions appropriées pour la gestion financière du service et encadre l'élaboration des contenus financiers dans leur réalisation.

EXIGENCES

Détenir un baccalauréat dans une discipline appropriée notamment en administration des affaires et posséder un minimum de trois années d'expérience pertinente aux fonctions de l'emploi.

Détenir un titre comptable (CPA-CA; CPA-CMA; CPA-CGA).

Posséder de fortes habiletés en informatique et une excellente maîtrise de Microsoft Excel.

Connaissance des systèmes financiers PGI d'Oracle.

Connaissance en gestion de projets.

Connaissance du domaine des technologies de l'information (gestion financière des actifs informationnels et leurs immobilisations, des contrats d'entretien et d'impartition) sera considérée comme un atout.

Connaissances des outils de gestion de portefeuille de projets (EPM) sera considérée comme un atout.

Posséder un esprit d'analyse développé et une bonne capacité à travailler en équipe, à innover et à exercer un rôle-conseil dans son domaine.

TRAITEMENT

De 45 248 \$ à 81 489 \$ (échelle 2010).

HORAIRE

35 heures par semaine.

PÉRIODE
D’AFFICHAGE

Du 23 octobre au 5 novembre 2014.

NUMÉRO DE
CONCOURS

PROFR-071-2014.

INSCRIPTION

Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante : www.ville.quebec.qc.ca dans la rubrique Services en ligne, sous l'appellation Emplois et stages. Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.

ÉQUITÉ EN
EMPLOI

La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.